

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE COMMANDE EN LIGNE PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN SITE PARTENAIRE La COOPÉRATIVE TAXIPHONE. (Ci-après « La COOPÉRATIVE »)**

La COOPÉRATIVE met en relation le CLIENT par l'intermédiaire de son portail de commande par mobile avec des chauffeurs de taxi affiliés, lesquels réalisent, pour leur propre compte et sous leur propre responsabilité, les prestations de transport demandées par le CLIENT.

La COOPÉRATIVE offre en complément, des services de commande de taxis par téléphone auprès de son centre d'appels.

### **Article 1 : Acceptation des conditions générales**

Tout ordre passé par l'intermédiaire du portail de commande mobile est soumis sans réserve aux présentes conditions générales.

Les présentes conditions générales représentent l'intégralité des engagements réciproques de la COOPÉRATIVE et du CLIENT qui les accepte expressément.

Les données enregistrées par la COOPÉRATIVE constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par la COOPÉRATIVE et le CLIENT.

### **Article 2 : Demandes de Réservation de taxi**

#### **2.1. - Demandes de Réservation**

Une demande de Réservation consiste pour la COOPÉRATIVE à enregistrer une demande de taxi passée par le CLIENT. Il ne s'agit pas de la réservation d'un taxi identifié, mais de la prise en compte d'une recherche de taxi pour une date et une heure précise.

Dans certaines situations, particulièrement difficiles du fait d'éléments externes, tels que les conditions climatiques ou de circulation dense et ralentie etc., la COOPÉRATIVE se réserve la possibilité de limiter exceptionnellement le nombre de demandes à certaines heures, voire d'informer le client de son impossibilité à servir les commandes déjà enregistrées.

Aucune demande de dommages et intérêts ne pourra être effectué, la COOPÉRATIVE disposant d'une obligation de moyen et non de résultat. Les raisons de la commande et la destination à rejoindre avec le taxi restant inconnue de la COOPÉRATIVE.

#### **2.2. - Prise en charge du passager**

La ponctualité du CLIENT est requise.

En cas d'absence du passager, cinq minutes après l'heure prévue, le chauffeur de taxi est réputé autorisé à partir sans avertissement préalable.

### **Article 3 : Données personnelles**

Les données personnelles du CLIENT (nom et téléphone du passager, adresse de prise en charge) sont collectées par la COOPÉRATIVE pour les besoins d'une bonne gestion des commandes et à des fins de preuve, sous le respect des dispositions prévues par la loi.

Le CLIENT doit obligatoirement procéder aux enregistrements demandés pour pouvoir effectuer sa commande en ligne.

Le CLIENT dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations personnelles collectées par la COOPÉRATIVE le concernant. Pour exercer ce droit, le CLIENT peut, à son choix, envoyer un courriel à [admin@taxiphone.ch](mailto:admin@taxiphone.ch), soit adresser un courrier à la COOPÉRATIVE.

En passant sa commande sur le portail de commande mobile, le CLIENT donne son consentement à l'utilisation, dans le cadre des services offerts, des données nominatives recueillies lors de la prise de la commande au titre du fichier de Clientèle de la COOPÉRATIVE. Celle-ci conserve ces informations pendant une durée de deux ans après prise de la commande sur support informatique.

### **Article 4 : Disponibilité du service**

La COOPÉRATIVE s'efforce de rendre ce service opérationnel de manière quasi-permanente, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Elle s'autorise cependant à l'interrompre avec ou sans préavis, pour des raisons inhérentes aux contraintes d'exploitation (principalement, maintenance ou panne informatique).

La disponibilité du service est également conditionnée par les ressources informatiques suffisantes utilisées par le CLIENT, en particulier d'un réseau téléphonique de type Edge, 3G ou Wifi et plus large de data.

### **Article 5 : Responsabilité de la COOPÉRATIVE**

La responsabilité de la COOPÉRATIVE se limite à la prestation de recherche d'un taxi à l'adresse indiquée par le CLIENT. La COOPÉRATIVE met tous ses moyens en œuvre afin de trouver pour le CLIENT un taxi disponible dans les meilleurs délais. La responsabilité de la COOPÉRATIVE ne pourra être engagée si la demande de recherche d'un taxi ne peut être satisfaite.

La responsabilité de la COOPÉRATIVE ne pourra pas également être engagée en cas de force majeure et plus généralement dans les cas suivants :

- maintenance informatique, panne informatique
- panne des réseaux de télécommunication empêchant la disponibilité des services en ligne
- accident de la circulation grave perturbant la circulation régulière
- conditions climatiques

L'exécution de la prestation de transport est placée sous la responsabilité propre du chauffeur de taxi. En cas de retard du fait du chauffeur de taxi qui a accepté la course, d'inexécution ou de mauvaise exécution de la course par ce dernier, la responsabilité de la COOPÉRATIVE ne pourra être engagée.

**DANS TOUS LES CAS, LA SOCIETE NE POURRA ETRE TENUE POUR RESPONSABLE DES CONSÉQUENCES LIÉES AU RETARD OU A L'ABSENCE DU TAXI A L'HEURE ANNONCEE OU DEMANDEE**

### **Article 6 : Propriété intellectuelle – Copyright**

En application du code de la propriété intellectuelle, tous les éléments de l'application (mise en forme, images, textes, logos, bases de données, programmes, etc...) sont la propriété pleine et entière de la COOPÉRATIVE, sauf les éléments (logos notamment) fournis par un partenaire de la COOPÉRATIVE.

### **Article 7: Modifications**

La COOPÉRATIVE se réserve la possibilité de modifier les conditions générales d'utilisation des services sans préavis.

### **Article 8 : Loi applicable-Juridiction**

Tout usage abusif ou frauduleux est passible des sanctions prévues par la Loi et entraîne la résiliation de plein droit de l'accès aux services de la COOPÉRATIVE sans préjudice de tous dommages et intérêts.

En cas de contestation relative à l'exécution et à la réalisation de l'une des prestations commandées en ligne, le litige sera, à défaut d'accord amiable, l'attribution de ressort sera transmise aux autorités compétentes.